SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Conseil départemental de l'Action Sociale du 27/03/2018

Ont participé :

Représentants des administrations :

M. MORICEAU Président
M. JOUVE
M. BONHOURE

Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)
M. BASTIEN(FO)
M. DEJOU (FO)
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)
Mme MAYADE (Solidaires aux finances)
Mme FRIAA (CGT)

Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale
Mme MAILLOT

Correspondants sociaux :

Mme MIALOU (DDFIP)
Mme FELGINES (DDSPP)
Mme PUECH représentante de l'Amicale des retraités

****

1) Approbation du PV du 17/10/2017 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

2) Actualités du Secrétariat Général :

Mise en application de la circulaire du 15/12/17 portant revalorisation de l'indice brut de référence pour l'attribution de la subvention interministérielle repas (1,24 € au lieu de 1,22 €). Pour notre département cela concerne un agent.
Les conventions avec le restaurant du Celtic Tavern et Groupama sont pour le moment maintenues mais des changements risques d'intervenir avec la mise en place de Chorus pro.

Enfin, Mme BENOIT nous informe de la généralisation à tous les départements des chèques cadeaux dématérialisés pour l'arbre de noël. Un nouveau marché est en cours de finalisation. Nous ne connaissons pas encore le nom du prestataire qui sera retenu.

3) Note d'orientations du 30/01/2018 adressée aux Présidents de CDAS :

Le budget 2018 de l'action sociale est en augmentation de près de 5 M€. La répartition en est la suivante :

- 62,97 M€ sont consacrés aux dépenses de restauration ;
- une subvention de 24,2 M€ pour l'EPAF ;
- 19 M€ pour financer les prestations logement pour l'ALPAF ;
- 4,81 M€ alloués aux crédits d'actions locales dont 16 000 € pour notre département ;
- 4 M€ dédiés à la protection sociale complémentaire en vertu d'une convention spécifique signée entre le secrétariat général et la MGEFI.

Depuis septembre 2017, les seuils d'accès aux prestations d'aides et prêts au logement et aux CESU 6/12 ans ont été adaptés pour neutraliser les majorations de traitement pour vie chère.

4) <u>Compte rendu annuel d'activités 2017 du département :</u>

Les effectifs concernés par l'action sociale sont contrairement à l'année précédente en hausse : 460 retraités (contre 451), 146 enfants (156) et 296 actifs (297).

Les dépenses s'élèvent à 16 000 € (crédits d'action locale), 36 306,13 € de restauration collective (38 896,73 € en 2017), 560,88 € (subventions séjours enfants) et autres dépenses pour 739,71 €.

Le Celtic Tavern a servi 629 repas aux agents contre 325 en 2016. Les agents de la DDCSPP utilisent plus régulièrement ce restaurant du fait de leur rapprochement suite à déménagement.
Le restaurant collectif (Groupama) a servi 6 794 repas contre 7 024 en 2016.

17 830 titres restaurant nominatifs ont été commandés (18 446 en 2016, 18 848 en 2015 et 21 255 en 2013). Cela est la traduction de la baisse constante des effectifs et des structures.

Concernant plus précisément les crédits de l'action locale :

- Une journée au PAL (03/06) : 56 participants dont 26 enfants ;

- Un spectacle au Prisme « La reine des neiges » : 7 adultes et 5 enfants concernés ;

- Journée en Dordogne (24/06) : 39 participants soit 19 familles ;

- Autres activités pour les actifs : « hier un village » à Flagnac (28 participants), canoë à Vieillevie (60 participants), bowling à Aurillac (41 familles soit 89 participants) et Saint-Flour (1 famille pour 4 personnes).

- Diverses activités pour les retraités : la galette des rois le 26/01/2017 (52 participants), une sortie à Albi le 15/06 (36 participants) et une journée à Vulcania (40 participants) ;
- Amitiés finances : visites aux personnes seules et/ou malades (7 agents concernés).

- Arbre de Noël (6 décembre) ; 127 e-tickets Kadéos ont été distribués. La majorité des tickets a été rematérialisée. A noter qu'actuellement 420 € de valeurs n'ont toujours pas été dépensés.
Attention vous avez jusqu'au 16 novembre 2018 pour les utiliser.

Concernant les colonies de vacances 11 enfants en ont bénéficié en 2017 contre 8 en 2016 dans notre département sachant qu'au niveau national 10 798 enfants sont partis en colonie avec l'EPAF sur les 345 séjours proposés.

Les subventions interministérielles séjours enfants versées s'élèvent à 560,88 € pour 18 bénéficiaires et 92 jours subventionnés (centres aérés, colonies hors EPAF, classe découverte et séjour linguistique).

A cela, il convient de rajouter que 18 aides ou prêts au logement ont été attribués en 2017 (11 en 2016). Cela représente un montant d'aide de 56 220 €. N'hésitez pas à aller consulter le site de l'ALPAF ou à contacter notre déléguée.

Le rapport d'activité a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

5) <u>Crédits d'action locale 2018 :</u>

- Pour les retraités, une galette des rois a été organisée le 25 janvier (53 participants). Deux sorties aux jardins de l'imaginaire à Terrasson-Lavilledieu (Dordogne) et à Vichy sont prévues le 07 juin et 13 septembre.

- La délégation prend toujours en charge une participation (20 €) pour une consultation auprès de psychologue (Mme Lemoine).

- Les CESU préfinancés d'une valeur de 15 € sont attribués sur conditions (maladie, sortie d'hospitalisation, personne âgée à charge ou enfant handicapé).

- Pour les sorties Actifs, une journée libre à Lyon **est prévue pour le 26 mai (nouvelle date) au lieu du 19 mai** (5 € par personne), un week-end au Puy du Fou les18 et 19 août (Attention 47 personnes sont inscrites, la limite est de 50 personnes au maximum), une journée libre à Montpellier le 01 décembre.

- L'arbre de Noël aura lieu le 05 décembre 2018 à Arpajon-sur -Cère. Le spectacle sera « Le cirque en salle. » par la troupe « Kerwich en piste ». Le concours de dessin pour tous comme l'atelier maquillage sont maintenus.
Le montant retenu par notre délégation reste inchangé à 40 € par enfant.

- Une action prévention en partenariat avec la MGEFI et la Mutualité française sera organisée en juin avec pour thème « la santé des aidants, parlons-en ! ».

- Le séjour groupe autofinancé 2018 aura lieu à Chatel du 22 au 29 septembre 2018. Vous pouvez vous renseigner auprès d'Agnés BENOIT.

6) <u>Questions diverses :</u>

F.O. interpelle monsieur le Président sur la mise en place des coins repas pour les Centres des Finances Publiques de Maurs et de Murat.
Il nous indique qu'une salle de convivialité a été aménagée et agréée par le Secrétariat Général au premier étage de la Trésorerie de Maurs.
Pour Murat, l'agrément sera demandé, le déménagement de la Trésorerie ne devant intervenir qu'en juin.

<u>Les élus Force Ouvrière au CDAS</u> : Sabine BOURGADE, Alain RAVENEAU, Eric BASTIEN et Dominique DEJOU.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFiP SECTION DU CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :
PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt